



**HAL**  
open science

## Un nouvel horizon pour les espaces ruraux ?

Francis Aubert

► **To cite this version:**

Francis Aubert. Un nouvel horizon pour les espaces ruraux?. Inter régions, 2009, 286, pp.26-27.  
hal-02658363

**HAL Id: hal-02658363**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02658363>**

Submitted on 5 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Un nouvel horizon pour les espaces ruraux ?

Francis AUBERT, professeur d'économie, Agrosup Dijon, CESAER.

Les résultats du recensement de la population couvrant la période 1999-2006, récemment publiés par l'INSEE (INSEE Première n°1218) ont confirmé - en les amplifiant - les observations précédentes de vigueur démographique des communes rurales. Chaque année, c'est l'installation de 60 000 habitants supplémentaires qui anime la démographie de ces communes. C'est en soi une information importante pour la vie des villages et le desserrement des villes, mais on peut s'interroger sur la durabilité de ce phénomène, dans le sens de sa robustesse et de sa pérennité. S'agit-il d'un mouvement appelé à se généraliser et à fonder les bases de nouveaux rapports économiques et sociaux au territoire ?

La délimitation du « rural » ne relève pas d'une convention unique mais on peut en schématiser les caractéristiques principales en disant que ce sont des zones de faible densité (40 habitants/km<sup>2</sup> en moyenne) qui recouvrent environ les deux tiers du territoire pour le cinquième de la population en France comme sur l'ensemble de l'Union européenne. La population y est plus âgée, le secteur primaire plus fortement représenté et le PIB par habitant plus faible qu'en moyenne nationale (cf. Commission européenne, 2006<sup>1</sup>) ; ce sont aussi des espaces « préservés », où les milieux naturels sont prépondérants et l'artificialisation des sols contenue.

### Le « retournement » démographique en faveur du rural

Sur le long terme, la croissance des villes a entièrement remodelé la géographie du pays. Alimentée par l'exode rural, qui repose sur le croît naturel de la population des campagnes et sur l'amélioration de la productivité du travail agricole, la ville s'est densifiée et étendue en absorbant une part sans cesse élargie de la population nationale (un habitant sur deux en 1930, 8 sur 10 à partir de 1970).

La fin de ce mouvement historique survient au début des années 70, avec une inversion des soldes migratoires (qui deviennent positifs) et naturels (qui deviennent négatifs). Cela ne signifie pas que les flux se tarissent, les départs des jeunes ruraux les plus qualifiés vers les marchés du travail urbain prenant même plus d'ampleur, mais les arrivées de nouveaux habitants sont maintenant supérieures aux départs dans un nombre croissant de communes rurales. La part des communes rurales dans la population totale n'est pas pour autant en augmentation, tout juste se stabilise-t-elle à 2 habitants sur 10, mais avec un effectif plus important car la population totale est en croissance.

### Evolution de la population entre 1990-1999 et 1999-2006, en taux moyens annuels selon la catégorie de commune

	Variation annuelle totale		Bilan naturel		Solde migratoire apparent	
	1990-1999	1999-2006	1990-1999	1999-2006	1990-1999	1999-2006
Pôles urbains	0,28 %	0,49	0,54	0,53	-0,26	-0,05
Communes périurbaines	0,89	1,27	0,31	0,43	0,57	0,84
Communes de l'espace à dominante rurale	0,07	0,68	-0,19	-0,15	0,27	0,82
France	0,37	0,69	0,36	0,39	0,01	0,29

Source RP, Insee

C'est un mécanisme de diffusion urbaine qui explique ce phénomène. L'arbitrage auquel procèdent les ménages, attirés par les centres d'emplois, porte sur la mise en regard du coût du logement, décroissant selon le gradient urbain rural, avec le coût de transport devant être supporté pour l'accès à l'emploi, aux aménités urbaines et services supérieurs.

Nous avons affaire à une nouvelle organisation spatiale de la ville qui, après les faubourgs et les banlieues, s'étend sur les couronnes périurbaines. Les communes les plus accessibles, dans un rayon

<sup>1</sup> Commission européenne, Emploi dans les zones rurales : combler le déficit d'emplois, COM(2006)857.

d'environ 30 km, offrent le cadre de vie et les conditions matérielles d'accueil d'un nouvel habitat individuel dont sont très demandeurs les jeunes ménages actifs des centres ; elles forment une couronne périurbaine qui progressivement s'étend et se densifie.

### **Le nouveau rural est-il durable ?**

La première question qui se pose est celle de la généralisation de ce phénomène de re-dispersion de la population sur le territoire national. Sur la période 1999-2006, le taux migratoire annuel moyen le plus élevé est obtenu par les communes rurales qui n'appartiennent pas à un pôle rural (0.94%), devant les communes périurbaines (0.84%) ; d'un point de vue géographique, seule une commune de l'espace à dominante rurale sur 4 ne bénéficie pas de ce « nouveau » rural, et seuls 4 départements ont une population en baisse (ils étaient 25 entre 1990 et 1999). De plus, la dynamique périurbaine et rurale devient moins nettement associée à la croissance urbaine, au « débordement » de la métropole (INSEE Première n° 1240). Sans aller jusqu'à affirmer avec H. Le Bras<sup>2</sup> que le temps du « retournement généralisé » est advenu et qu'une « dynamique inverse » peut maintenant être envisagée à l'échelle européenne, dans laquelle la croissance démographique locale serait entièrement déconnectée des villes, on peut souligner la stabilisation du partage de la population entre monde urbain et rural. Tout se passe comme si on avait atteint un palier d'intégration de ces deux versants d'un même processus, qui est celui de l'urbanisation, qui a transformé les modes de vie et le rapport au territoire de tous les français.

La deuxième question à examiner est celle de la durabilité de cette forme d'occupation de l'espace. Dans la mesure où la localisation des emplois ne suit pas le même mouvement de dispersion que la population, l'ajustement s'opère quotidiennement par les navettes des actifs (3 salariés sur 4 effectuent ainsi un déplacement résidence-emploi, en moyenne de 25 km et de 30 minutes – source DADS 2004, INSEE). La fonction de déplacement est ainsi devenue la fonction essentielle des ménages, en termes de gestion des coûts et du temps, sachant que ses arguments sont largement exogènes (prix du carburant, taux de salaire, encombrement, etc.) et l'équilibre d'autant plus fragile que la contrainte budgétaire est forte. Les conséquences en termes d'environnement (consommation d'essence, pollution, artificialisation des sols, etc.) sont importantes et la consommation de capital public également significative (aménagement des villages, infrastructures radiales, etc.).

### **Vers de nouveaux rapports ville-campagne**

Ce sont donc, plus largement, les liens entre zones résidentielles et emplois qui sont à interroger. Les ménages peuvent faire valoir leurs préférences pour un cadre de vie de type rural, à base d'aménités vertes (paysages, espaces boisés ouverts, plans d'eau, etc.) et de proximité sociale (voisinage, entre-soi, etc.), mais ce choix les éloigne des emplois. Si le mouvement est d'ampleur et de durée suffisantes, on peut imaginer le développement sur place, dans les bourgs ruraux, d'activités « résidentielles » qui contribuent à fixer les nouveaux résidents par la gamme de services locaux et par l'offre d'emplois sur place. Complémentairement, la constitution d'aires de marché du travail décentralisées et l'existence d'opportunités liées aux biens de nature peuvent générer des créations d'activités en zone rurale ; sachant que les secteurs traditionnels, agricoles et manufacturiers, sont déclinants, de telles créations forment la condition au maintien durable d'actifs en dehors des centres urbains. Dans le cas contraire, les effets des mouvements démographiques de la fin du XX<sup>ème</sup> siècle se réduiront à une accentuation du vieillissement de la population des campagnes.

Ces transformations profondes de la géographie économique depuis 50 ans, orientées par les évolutions des préférences des individus et permises par la baisse continue du coût de transport individuel des personnes, se traduisent essentiellement par un nouveau démographique des petites communes aux franges des aires urbaines. Face à cela, les autorités publiques et les aménageurs ont cherché à améliorer les relations fonctionnelles entre les différents espaces, à développer les complémentarités et à intégrer la ville et son arrière-pays. Une autre politique peut aujourd'hui être envisagée, selon une perspective de développement territorial. Elle serait fondée sur le développement de territoires hétérogènes, acceptés comme tels, où seraient promues les différentes formes d'autonomie (énergétique, productive, politique) en même temps que leurs articulations, en particulier sous l'angle de rapports ville-campagne revisités.

---

<sup>2</sup> Dans *Les 4 mystères de la population française* (2007, O. Jacob éditeur), Hervé Le Bras assimile les 4 situations types de dynamique démographique des espaces ruraux européens (l'exode rural traditionnel, l'inversion ponctuelle des soldes migratoires, le retournement généralisé et la dynamique inverse) à des étapes d'un même mécanisme de développement, tous les pays tendant ainsi à évoluer vers une croissance extra-urbaine.